

IP Alsace

strasbourg • mulhouse

*Ce qu'il FO retenir
des instances de proximité*



Compte rendu FO du 17 février 2026

1. Expérimentation vidéo verticales

Face à la baisse de la télévision linéaire et à l'essor des usages numériques, la direction du réseau a lancé une expérimentation de 3 mois autour de la production de vidéos verticales pour des publications sur les réseaux sociaux. L'objectif est clair : adapter les formats, renforcer la présence des antennes sur les plateformes, tout en maintenant la qualité éditoriale en accompagnant l'évolution des métiers. Une première formation pour le Grand Est aura lieu le 5 mars pour quatre journalistes volontaires en Alsace. Les outils d'assemblage qui pourront être utilisés sur les UTS : Edit mobile, Adobe Premiere mobile et Power Director 365. Une seconde session est prévue après les municipales, ouverte à d'autres métiers.

Cette expérimentation suscite néanmoins des interrogations, notamment du côté des monteurs, qui craignent une montée en autonomie accrue des journalistes. Un suivi mensuel lors de l'instance de proximité en présence des représentants de proximité permettra de partager le retour de ce nouveau traitement de l'actualité.

Les salariés (journalistes, chefs-monteurs, techniciens vidéo) ayant fait part de leur intérêt de travailler sur cette expérimentation vont être formés en conséquence. Les monteurs devront d'abord être formés en ADOBE PREMIERE pour accéder à une formation d'une journée spécifique. Ils sont quatre à ce jour à être déjà formés.

Pour les élus, il est regrettable que ces formations ne puissent pas être faites en local avec les deux monteurs formateurs.

2. Modules vidéo web (hors accord expérimentations)

En parallèle, les modules web continuent à être fabriqués hors de l'expérimentation qui vient d'être mise en place.

Organisation du montage

- Resizing le matin
- Montage du module l'après-midi, après tournage

Trois monteurs sont mobilisés sur les montages pour le linéaire, quatre sur les modules web. Aucun moyen supplémentaire n'est hélas prévu pour cette expérimentation : tout se joue via le planning. Si un monteur web réalise un module par jour, cela réduit la capacité de production pour les dossiers du JT. Il devient donc essentiel de calibrer précisément le temps de montage.

L'objectif de la planification est d'avoir au moins une fois par semaine un binôme JRI-rédacteur sur les modules, ainsi qu'un travaillant avec un monteur formé ADOBE PREMIERE.

Il est nécessaire de calibrer précisément le temps de montage par module afin d'équilibrer production web et télé.

Incident d'anonymisation et double erreur de validation

Un incident vient d'avoir lieu sur une publication d'un reportage sur le numérique. Le nom d'une personne a été donné sur un synthé alors que la personne interviewée avait été anonymisée au tournage. Une procédure de contrôle côté encadrement de la rédaction vient d'être renforcée et les monteurs viennent d'être resensibilisés pour éviter que cet incident se renouvelle.

3. Bilan global de l'absentéisme et accident de travail en 2025

Le taux d'absentéisme en Alsace atteint 9,54 % en 2025, (+0,71 point). À titre de comparaison, France Télévisions est à 6,62 % (+0,26 point) et celui du réseau France 3 de 7,19 % (+0,37 point). L'indicateur de gravité progresse également, passant de 32 à 34,8 jours d'absence par salarié.

Les arrêts longs (plus de 135 jours) représentent 76 % de l'absentéisme et concernent 11 % de l'effectif. Les arrêts courts (3 jours ou moins) diminuent de 16 %. Sans les arrêts longs, le taux d'absentéisme tombe à 2,2 %, en baisse par rapport à 2024 et inférieur à la moyenne de France Télévision (plus de 3%)

Côté accidents du travail : 12 déclarations, dont 3 reconnues par la Sécurité Sociale. Deux personnes restent absentes à la suite à d'AT survenus de 2023 et 2024.

La hausse globale de l'absentéisme en 2025 est exclusivement portée par quelques arrêts de longue durée, majoritairement liés à des maladies graves ou des hospitalisations non professionnelles.

4. Présentation bilan année 2025 Social direct, service assistante social

Plusieurs mesures entrent en vigueur en 2025 :

- Prise en charge intégrale des fauteuils roulants,
- Réforme de la retraite progressive (accès à 60 ans),
- Nouveau congé de naissance rémunéré.

D'autres évolutions arrivent en 2026–2027 : plafonnement des arrêts maladie, ajustements des retraites, mesures pour les mères, réforme du cumul emploi–retraite.

À Strasbourg, en 2025, 11 salariés ont été accompagnés lors de 14 entretiens, principalement pour des questions de santé, de conditions de travail ou de situation d'aidant. Le profil des consultants est majoritairement féminin (plus de 46 ans). Les permanences physiques sont maintenues malgré une fréquentation modeste.

2 assistants de service social sont à la disposition des salariés de Strasbourg pour les aider dans différents domaines (logement, budget, santé, famille, aidant, vie au travail).

Pour les contacter :



0 805 035 433



support@socialdirect.fr

5. Modalité du temps partiel thérapeutiques

Le terme exact est **Temps Partiel Thérapeutique (TPT)** (et non « mi-temps thérapeutique »).

- Le TPT reste juridiquement un arrêt de travail. Le médecin du travail fixe le pourcentage d'activité et les restrictions éventuelles. Le planning est défini entre salarié et management, puis validé médicalement. Le TPT est toujours géré en heures, même pour les forfaits jours. La rémunération est partagée entre Sécurité Sociale et entreprise.

**Un document d'information est systématiquement transmis aux salariés concernés précisant le nombre d'heures et les modalités.
Pas de RTT pendant cette période.**

6. Sujet France Info

FranceInfo bénéficie d'un régime particulier : un journaliste de desk peut monter seul un sujet. Cette organisation ne concerne pas les autres rédactions. Les sujets doivent d'abord être diffusés sur France Info avant d'être repris ailleurs.

7. Budget

2026 : Une notification budgétaire Grand-Est encore en baisse par rapport à l'exercice précédent !

Effectifs

- Plafond fixé à **367 ETP**
- Baisse de -7,9 ETP en 2026
- Après -7,8 ETP en 2025

Soit -15,7 ETP cumulés sur deux ans

Orientations

- La Direction Grand Est souhaite conserver le maintien de trois JT distincts pour le Grand est (pas de JT commun prévu).
- Renforcement de la présence sur le numérique avec des moyens constants.
- Les charges d'exploitation devront être réduites de 3% sur l'année à venir.
- Il va y avoir une vigilance accrue sur les frais de mission.
- Face à des coûts fixes incompressibles (locaux, gardiennage ...) les investissements seront limités cette année en préservant les investissements liés à la sécurité.

8. Point Emploi

Le détachement de la rédaction en chef se poursuit. L'intérim sera assuré jusqu'au 31 mars 2026. La direction a affirmé ne pas être en mesure de publier les 4 postes PTA (technicien vidéo, OPV, OPS et éclairagiste). Elle ne fera appel à des CDD sur ces quatre postes « qu'autant que de besoin ».

9. Kit manifestation

Après deux accidents liés aux gaz lacrymogènes, un kit de protection est désormais disponible (casier JRI 19) : casque, lunettes, gilet, sérum physiologique, produit décontaminant, gants, masques FFP2, bouchons d'oreilles, etc. Une démarche similaire sera mise en place d'ici peu à Mulhouse.

10. Stationnement en tournage et gestion des frais

La direction rappelle que pour les frais professionnels, une carte « Corporate » peut être mise à la disposition des salariés CDI sur demande. Elle recommande aussi l'usage d'applications de stationnement pour prolonger la durée à distance (ex : EasyPark). Pour rappel, les amendes reçues dans le cadre d'un reportage sont prises en charge par l'entreprise.

Prochaine réunion le 12 mars
Ne tardez pas à poser vos questions...



Roya MORADPOUR

06.16.27.79.30

& Nadia BLOT

06.17.03.11.04